



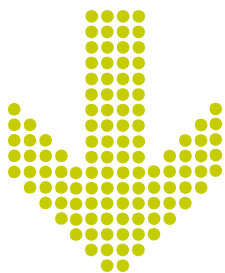
DES SERVICES DÉDIÉS À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE



Anniversaire
1944 - 2024

Didier JEAN & ZAD

*En 2024, à Tulle,
faisons rimer Histoire
avec Espoir !*



éditorial

La tranquillité et la sécurité pour tous



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL



Les années passent et rien ne change ? Eh bien si, beaucoup de choses changent : dans le monde, en France et dans nos villes.

Lors du dernier Conseil municipal, une majorité d'élus a voté le principe d'un système de vidéo-protection à Tulle. C'était un élément de notre programme aux élections municipales de 2020.

Comme Maire de la ville, avec mes différentes équipes, je n'ai jamais cédé à la naïveté ou à la facilité. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que nous appliquions cet engagement.

Qu'est-ce que la tranquillité, la sécurité dans une ville comme Tulle ? Qu'est-ce qui relève des faits, qu'est-ce qui relève du fantasme ? Les derniers chiffres de la délinquance montrent que Tulle est une ville habituellement tranquille. Pour autant, nous devons nous adapter aux évolutions qui la touchent elle aussi : trafic de stupéfiants (il y a des consommateurs...), violences intra-familiales en augmentation, actes de vandalisme, incivilités. Beaucoup de Tullistes disent que « la ville change ». Oui elle change, comme change notre société.

Des étrangers viennent à Tulle, ville-préfecture, pour y régler leur situation administrative et sont parfois hébergés dans des structures d'accueil temporaire. D'autres viennent y étudier, jouer au foot, au basket ou au rugby... Des mineurs étrangers sont également pris en charge par le Conseil Départemental. Le maire ne « fait venir » personne, comme je l'entends dire quelquefois.

Faut-il attribuer les faits de délinquance aux seuls « étrangers » ? Les informations que je peux avoir attestent du contraire.

La police nationale suffit-elle à régler les problèmes ? À l'évidence non, ici comme ailleurs. C'est ce qui nous a conduits à créer une police municipale, très présente dans la ville. Les services de médiation (urbaine, de rue et sociale) et les agents municipaux chargés du domaine public (SDP) combattent les incivilités du quotidien. Je tiens à les remercier et à leur rendre hommage, comme à tout le secteur associatif que nous aidons financièrement et qui prend sa part dans la cohésion sociale de notre ville.

Nous voulons que chacun puisse trouver à Tulle, comme habitant, comme professionnel ou comme visiteur, des conditions de vie ou de séjour paisibles. C'est notre engagement, en particulier le mien.

C'est pourquoi, avant la fin du premier semestre 2024, un dispositif de vidéo-protection sera installé. Il ne comprendra pas de centre de supervision et sera proportionné, géographiquement et en nombre de caméras, aux besoins de notre ville. Il ne dérangera que les malintentionnés.

Je vous souhaite, à chacune et à chacun, une heureuse et paisible année, à Tulle.



© Noalis

ACTION CŒUR DE VILLE

Il y a du neuf sur le marché

Noalis, acteur du logement social en Nouvelle Aquitaine, a procédé à la réhabilitation de trois immeubles anciens et délabrés en cœur de ville.

Cette action s'inscrit dans le dispositif Action Cœur de Ville dans laquelle la Ville s'est engagée depuis 2018 pour revitaliser le centre-ville. Neuf appartements ont ainsi été remis sur le marché locatif : 5 logements au 50-52 rue de l'Alverge pour un montant de 750 000€, 2 logements au 81 rue de la Barrière pour un montant de 400 000€ et 2 logements au 4-6 rue St Martial pour un montant de 400 000€. Trois chantiers complexes, au cœur de ruelles étroites, pour lesquels les entreprises ont mobilisé des grues durant plusieurs mois. Les ensembles immobiliers ont été partiellement démolis puis reconstruits en respectant l'esprit architectural des quartiers. Dans le quartier de l'Alverge, la façade du bâtiment a été conservée et 5 logements dont 3 duplex, 2 T1 bis et 2 garages ont été conçus. Rue de la Barrière, 2 duplex et un garage composent cette nouvelle résidence. Et pour finir, rue Saint-Martial, 2 triplex dont 1 avec terrasse et jardin enrichissent ce quartier de l'hyper-centre.

Une nouvelle offre de logements qui a séduit Damien, locataire à l'Alverge : « j'ai emménagé fin novembre dans un T3 duplex avec ma fille. L'appartement est lumineux, avec deux chambres et surtout un jardin pour profiter de l'extérieur. Les démarches ont été assez rapides, le loyer est abordable et l'accès sécurisé ». Même constat pour Sabine locataire d'un T3 dans le même immeuble : « je n'aurais jamais eu un appartement de ce type dans le privé avec mon budget. J'ai deux chambres, une terrasse, un petit jardin et un garage. Le logement est neuf et atypique avec ses recoins. J'ai aussi une très belle vue sur le centre ancien de Tulle ».

 Ces logements sociaux peuvent être loués sous conditions de ressources et de composition familiale (renseignements au 05 16 42 36 65).

RUE JEAN-JAURÈS

LES TRAVAUX REPRENENT

La société Noalis a mandaté les entreprises pour la construction de la future résidence jeunes actifs.

Après la phase de démolition, place à la reconstruction avec, dès ce mois-ci, le retour des camions et l'installation d'une grue pour permettre aux artisans d'entamer le gros œuvre. Des perturbations de circulation et de stationnement sont donc à prévoir dans le secteur. En effet, plusieurs mois de chantier sont nécessaires pour finaliser ce nouvel immeuble d'habitation de trois étages (environ 15 mois). Au total, 20 logements (18 T1 de 30 à 35 m² et 2 T2 de 50m²) seront proposés entièrement meublés, avec des loyers abordables et une souplesse de résiliation. La résidence Yellome sera avant tout conçue pour les jeunes de 18 à 30 ans en CDD, en alternance, en stage ou en formation.

 Plus d'infos sur www.yellome.fr

Ça s'est passé à Tulle

INTERVIEW DU MAIRE

En 2024, des projets majeurs se concrétisent

En ce début d'année, Bernard Combes fait le point sur les principaux projets à mener.

Que reprenez-vous de l'année écoulée ?

Les services municipaux se sont mobilisés pour remplir leurs missions au quotidien. 2023 marque le début des travaux dans le haut du Trech. La réhabilitation de place Maschat se déroule dans de bonnes conditions. Le parvis sera aménagé pour l'ouverture de la Cité de l'accordéon et des patrimoines au printemps. Le déménagement de l'entrée de l'hôpital reste problématique. La démolition d'un bâtiment avenue Raymond-Poincaré tout comme la construction du nouveau parking (en lieu et place de la CPAM) sont à l'étude pour finaliser la transformation du quartier. Les travaux de gros œuvre de la Cité de l'accordéon sont terminés, l'équipe du musée s'installe progressivement. C'est un équipement qui sera à la hauteur des enjeux et des attentes ; il rendra leur fierté patrimoniale et historique aux Tullistes. Malgré un budget contraint, nous avons maintenu nos services à la population. Nous venons d'achever la réalisation d'un terrain multisports à Virevialle qui bénéficiera à tous les Tullistes. Nous avons poursuivi l'embellissement de la ville avec la réhabilitation de certains escaliers, l'aménagement, la végétalisation et le test d'un rond-point rue du Docteur Valette, la sécurisation du pont de l'Escuroil, la végétalisation de nombreux espaces. Nous avons renforcé l'action

du centre de santé municipal avec l'embauche d'un médecin supplémentaire. 2023 a été une année charnière pour ce mandat et elle est plutôt positive.

Vous avez mis l'accent sur les économies d'énergies, y aura-t-il des mesures supplémentaires cette année ?

Les mesures qui ont été prises sont favorables en termes d'économies réalisées, de nouvelles installations et d'adhésion des utilisateurs. L'élargissement du périmètre d'extinction de l'éclairage public a été compris par les habitants. En 2024, nous poursuivrons ce qui a été engagé en étant particulièrement vigilants sur le réchauffement climatique. Nous allons continuer à équiper nos bâtiments communaux (rideaux occultants, rafraîchisseur d'air, isolation...) et surtout la poursuite la végétalisation pour apporter des îlots de fraîcheur.

Quels seront les projets marquants pour 2024 ?

Cela sera incontestablement l'ouverture de l'équipement muséal. Il s'agit d'un événement qui permettra de valoriser trois siècles d'histoire du patrimoine tulliste. L'identité de la ville va rayonner bien au-delà du territoire. Suivra la réception des travaux des places Maschat et Roosevelt avant l'été. La réorganisation du marché de la cathédrale finalisée en concertation avec les commerçants

sera mise en oeuvre au printemps. Dans l'avenue Victor-Hugo, les travaux de démolition de l'ancien cinéma le Palace vont également débuter. Ce bâtiment, cédé à une filiale d'Action logement (Enéal), sera remplacé par une résidence de 20 logements et par un rez-de-chaussée commercial. Ce projet nous permettra d'envisager la restructuration prochaine de cette artère commerciale en concertation avec les riverains et les commerçants. Nous allons poursuivre l'embellissement des entrées de ville notamment l'avenue de la Bastille. Les travaux de la tour de Souilhac vont débuter, nous pourrons ainsi envisager l'aménagement du parvis avec une ouverture sur la voie du POC et sur le quartier de la gare. Des transformations et des projets dans différents quartiers de la ville qui vont contribuer à améliorer le cadre de vie des Tullistes. La sécurité et la tranquillité publique sont au cœur de nos préoccupations avec le renforcement des dispositifs actuels dont l'installation de caméras de vidéo protection à différents endroits de la ville. Ces caméras permettront de rassurer la population tout en aidant à la résolution d'enquêtes. En 2024, nous resterons mobilisés sur la question de la santé. Nous devons travailler avec l'hôpital de Tulle, la médecine générale et les soignants pour pouvoir répondre aux attentes légitimes de nos concitoyens.



TOUT UN SYMBOLE

L'entreprise Sève Paysage a procédé à la plantation de trois platanes sur le quai Baluze en novembre dernier. Ces arbres d'alignement, à l'ombre bienfaisante, remplacent trois arbres malades retirés à l'automne par les services techniques. Des fosses plus larges et végétalisées favoriseront l'implantation de ces arbres en milieu urbain.

MUSIQUE

ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Les enfants de Joliot-Curie proposeront prochainement un petit spectacle musical.

L'occasion pour les jeunes musiciens des classes de CM1 et CM2 et leurs professeurs de montrer leurs talents. En effet, depuis la rentrée les élèves participent tous les jeudis matins à un cours de musique avec les professeurs du Conservatoire. Les enfants découvrent la clarinette, le saxophone, le trombone et la contrebasse (1h15 min). Ils suivent des cours par petits groupes avec un instrument qu'ils ont choisi puis se retrouvent en classe pour jouer tous ensemble en formation orchestre. Une vraie découverte pour certains qui pourront, s'ils le souhaitent, poursuivre au collège Clemenceau grâce à la classe CHAM (classe à horaires aménagés musique). « Il y a un vrai engouement de la part des enfants, explique Laetitia Chapelle, la directrice du Conservatoire. La démarche pédagogique est différente pour les quatre professeurs qui adaptent l'apprentissage de la musique avec beaucoup d'oralité et du mimétisme. On touche un public différent de l'école de musique, qui n'est pas forcément sensibilisé à cette pratique artistique ».



RESTAURATION SCOLAIRE

La fin des barquettes en plastique

A Tulle, l'équipe de la cuisine centrale a entamé depuis plus d'un an une réflexion sur la suppression des barquettes en plastique.



La Loi EGalim impose, à partir du 1^{er} janvier 2025, la fin de l'utilisation de contenants alimentaires adaptés à la cuisson, la réchauffe et/ou service en matières plastiques. La cuisine centrale a décidé de tester de nouveaux contenants pour s'adapter à cette future obligation. Pour rappel, la cuisine centrale fonctionne en liaison froide et distribue 900 repas/jour sur les différents sites, dans des contenants en inox (50%) et des barquettes en polypropylène (50%). Un test d'envergure a ainsi été réalisé en octobre sur trois écoles : à La Croix de Bar avec du matériau inox, à Virevialle et à l'Auzelou avec du matériau cellulosé (végétal). Le verre et la porcelaine n'ont pas été retenus pour des raisons de fragilité, de poids et de stockage. L'équipe de la cuisine centrale va analyser les éléments recueillis durant la phase de test et tenir compte des différents critères (lavage, stockage, prix...) pour proposer aux élus une alternative au plastique qui sera mise en place à la rentrée prochaine.



UN GESTE DE SOLIDARITÉ

Le Rotary Club de Tulle a remis un chèque de 600€ à la librairie Chantepages pour l'acquisition de livres à destination des enfants des familles accompagnées par le CCAS de Tulle. Depuis plusieurs années maintenant, le Rotary réalise cette opération pour encourager la lecture auprès des plus jeunes.


FAMILLE

Un lieu d'accueil enfants-parents

Depuis quelques jours, l'UDAF 19 a ouvert les portes d'un nouveau lieu d'accueil dédié aux enfants et aux parents dans ses locaux place Brigouleix.

Marina et Fanny accueillent les familles qui le souhaitent les lundis et mercredis de 9h à 12h dans les locaux de « Graines d'étoiles ». Un lieu où la participation est basée sur le volontariat, l'anonymat et la confidentialité. « Le LAEP de Tulle accueille gratuitement les enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent ou d'un adulte référent (assistante maternelle, grand-parent...), explique Louis Debret, le directeur général de l'UDAF 19. Il en existe 5 de ce type en Corrèze. L'objectif est de rompre avec l'isolement des parents et d'offrir un lieu de socialisation aux tout petits. C'est un espace de jeu et de discussion, de rencontres pour les parents comme pour les enfants ».

Les accueillantes formées à l'écoute sont présentes pour échanger avec les participants, faciliter les rencontres et la relation parents-enfants. Des jeux et des livres sont mis à disposition librement, chacun s'organise comme il le souhaite, sans activités organisées par la structure. « Les jeunes parents se questionnent énormément durant les premiers mois de l'enfant et, en fonction de l'environnement familial ou médical, restent dans l'incertitude. Ici, on souhaite qu'ils puissent échanger sur tous les sujets (repas, sommeil, activités) partager leurs expériences, leurs doutes, mais aussi souffler, prendre un café en compagnie d'un autre parent, récupérer des informations », précise la présidente de l'UDAF Marie-Claude Carlat.

 Graines d'étoiles 19, 1^{er} étage UDAF 19 (avec ascenseur), 12 place Brigouleix - 05 55 29 98 40



DEUIL PÉRINATAL

CRÉATION D'UN GROUPE D'ENTRAIDE

L'association Spama (Soins Palliatifs et Accompagnement en Maternité) a créé une antenne en Corrèze et souhaite mettre en place des groupes d'entraide animés par des bénévoles formés. Ce groupe est dédié aux parents endeuillés, afin qu'ils ne restent pas seuls et échangent de manière conviviale avec d'autres parents. Ces temps d'échanges sont gratuits et ouverts aux parents qui viennent de perdre ou ont perdu leur bébé, quelles que soient les circonstances. Le lieu et la date de la rencontre seront communiqués aux parents inscrits, une fois que le groupe sera constitué. Inscription au 07.81.79.13.23 ou à l'adresse tulle@association-spama.com

 www.association-spama.com



DONATION FIL 6

La photographe Charlotte Toscan du Plantier a fait don d'une quarantaine de portraits photos d'artisans de Tulle et des alentours le 17 novembre dernier dans le cadre du projet Fil 6. En complément, un livret a été édité reprenant ces photos ainsi que des portraits rédigés par l'écrivain Philippe Ponty.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

UNIPOP

Projection du film « *The Zone Of Interest* » de Jonathan Glazer suivi d'une rencontre en visio avec Nicolas Patin, spécialiste de la seconde guerre mondiale.

LUNDI 12 FÉVRIER à 18h30, Véo ciné (10€ - 7€)

CONCOURS DE BELOTE

L'association Colline des Fages organise son traditionnel concours de belote dans la cantine de l'école Clément-Chausson

SAMEDI 2 MARS à 20h30

BREAKDANCE

L'Association Jeunesse et Culture de Virevialle propose une démonstration et initiation au breakdance à la maison de quartier. Ouvert à tous, gratuit.

MARDI 5 MARS de 17h à 19h

*Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier ?
Cet agenda est fait pour vous !*

**N'hésitez pas à transmettre vos informations à TulleMag :
communication@ville-tulle.fr**



VIREVIALLE

Un nouveau terrain de jeu

La Ville de Tulle a réhabilité l'ancien terrain de basket à proximité de la Maison de quartier pour répondre à la demande des habitants.

Basket, foot, handball... le site fait désormais le bonheur des petits et des grands. Ce terrain multisports a un double objectif : permettre la pratique en usage libre du sport, mais aussi offrir un nouveau site dans le cadre d'activités scolaires ou associatives. La Ville de Tulle, labellisée « Terre de jeux 2024 », souhaite que ce terrain puisse s'inscrire dans sa politique volontariste de développement et d'accompagnement des pratiques sportives. La transformation du site a débuté dès le mois de novembre avec l'intervention de l'entreprise Eurovia afin de créer une nouvelle plateforme en enrobé. Auvergne Sport a ensuite procédé à l'installation de l'équipement sportif de 12m x 24m et au marquage au sol.

En parallèle de ces travaux, l'espace détente a lui aussi été repensé avec l'installation de mobilier urbain et la plantation de végétaux et de massifs. Le coût de ce projet pour la municipalité est estimé à 78 000€ subventionné à hauteur de 31 000€ par l'ANS (Agence Nationale du Sport).



ALLÉE DES FAGES

L'entreprise Eurovia est intervenue pour des travaux d'aménagements de voirie dans ce quartier résidentiel. Cette route a été terrassée puis recouverte d'un enduit tricouche. Des bordures ont également été posées. Le coût des travaux est estimé à 24 000 € pour la municipalité.



CENTRES DE FORMATION DES APPRENTIS

Portes ouvertes

Le CFA BTP, le CFAI Limousin et le CFA des Treize Vents ouvrent leurs portes le samedi 6 avril pour découvrir les nombreuses formations dispensées sur les sites tullistes.

Les équipes se tiendront à la disposition du public pour répondre aux questions sur l'apprentissage, l'alternance, les formations et les diplômes préparés dès 8h30. Le CFA inclusif de Sainte-Fortunade sera présent au lycée des Treize Vents (8h30 à 12h30 sur RDV 13h30 à 16h).

Les visites des ateliers et des salles de cours sont un des temps forts de cette journée portes ouvertes. Elles permettent de découvrir concrètement le fonctionnement et les ateliers des différentes formations.


j'aime
mon
QUARTIER

MUSIQUE

Concert de printemps

L'orchestre d'harmonie de Tulle se produira les 23 et 24 mars salle Latreille (1er étage).

L'ensemble musical composé d'une cinquantaine de musiciens instrumentistes (de tous niveaux et de tous âges) proposera deux représentations sous la direction de Sophie Marsaleix, la chef d'orchestre. Cette année, les musiciens proposent un programme éclectique autour des musiques du monde, de créations contemporaines et des musiques de jeux vidéo célèbres.

 Samedi 23 mars à 20h et dimanche 24 mars à 16h. Entrée 5€, gratuite pour les moins de 10 ans.

POPULATION

RECENSEMENT 2024

Le campagne a lieu jusqu'au 24 février. Comme chaque année, 8% des logements seront recensés.

Le recensement de la population est une enquête statistique obligatoire. Il permet de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'Etat au budget de la commune. Ils permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population : équipements collectifs, programme de rénovation des quartiers, moyens de transport à développer... Cinq agents recenseurs ont été recrutés pour se rendre dans les foyers tirés au sort. Le recensement peut se faire en ligne et vos réponses sont confidentielles. Les étudiants majeurs habitant à Tulle pour leurs études sont aussi concernés.



PREMIÈRE PIERRE

Véronique Toulouse, la directrice de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, a convié ses partenaires à la pose de la première pierre du futur siège départemental avenue Winston-Churchill. Les travaux de gros œuvre se poursuivent pour faire sortir de terre à l'été 2024 un bâtiment de trois étages avec un parking semi-enterré.



Salon des
seniors
et de leurs familles

6^{ème}

Samedi 23 mars 2024
10h-16h30
Salle de l'Auzelou à Tulle

Plus de 40 stands

Santé, culture, loisirs, maintien à domicile

Table ronde

Animations en continu

ENTRÉE GRATUITE



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

05 55 21 73 18 / CCAS@VILLE-TULLE.FR


Retrouvez le programme sur le site www.ville-tulle.fr

HOORA

Célébrons la culture urbaine

**Concerts, projections, ateliers, spectacle jeune public...
ça va bouger du 13 au 18 février !**

Des Lendemains qui Chantent organise pour la première fois une semaine d'événements autour du hip-hop avec en invité d'honneur MC Solaar (17/02 à 20h). Une étape dans la nouvelle tournée du rappeur français qui devrait attirer un large public : « l'objectif du festival est de toucher un public qui fréquente peu ou pas du tout la salle des musiques actuelles, de rassembler plusieurs générations autour de la musique avec des événements variés et accessibles, souligne le directeur Benoit Maume. Nous avons construit cette programmation autour de deux axes : l'émergence de nouveaux talents comme Anzu (14/02), RisMouz (14/02), KillAson (17/02) ou encore le jeune rappeur Zed Christ (16/02) et le soutien aux artistes féminines avec notamment Lazuli et Angie (17/02), deux auteures-interprètes du rap francophone ou encore Tracy de Sa (16/02), jeune rappeuse anglophone d'origine indienne. Les artistes féminines sont souvent sous-représentées dans ce milieu, nous voulons montrer leur détermination à se démarquer dans un environnement très masculin ». Toutes les disciplines du genre seront présentes pour offrir au public de Tulle, Brive et Uzerche une expérience immersive et captivante. Des rendez-vous « hors les murs » et gratuits comme avec la Clermontoise Anzu qui proposera un atelier d'écriture suivi d'un showcase à la médiathèque le 14/02, la DJ et chanteuse Sônge qui animera une masterclass autour du beatmaking et se produira sur le campus universitaire le 14/02, ou encore Dj Prod pour un atelier d'initiation deejaying et scratch à la médiathèque le 17/02. Le jeune public ne sera pas en reste avec un spectacle « La Relève » le 15/02 à la salle DLQC. Une programmation pour tous, un rendez-vous inédit et un tremplin pour les artistes émergents de la scène rap/hip-hop.

 Programme complet sur deslendemainsquichantent.org



© Thomas Braut

DU BLEU EN HIVER

TULLE VA SWINGUER

Le Festival "Du Bleu en Hiver" revient pour une nouvelle édition fin janvier-début février.

"Osons le bonheur", c'est ainsi que Dominique Grador, la présidente de l'association Du Bleu en Hiver, évoque la 19^e édition du festival, qui met en avant le jazz et les musiques improvisées. Plus d'une vingtaine d'artistes se produiront à Tulle et à Brive entre le 25 janvier et le 3 février. Dans la préfecture, les concerts auront lieu au Théâtre et au Magic Mirror, installé Place Gambetta. Au programme : plusieurs concerts gratuits et payants (entre 5€ et 21€) et des artistes comme le duo Kevin Seddiki/Jean-Louis Matinier avec Renaud Garcia-Fons ou l'artiste sud-coréenne Youn Sun Nah. A noter également une carte blanche pour le Conservatoire de Tulle le samedi 27 janvier à 12h.

 Informations pratiques sur www.dubleuenhiver.fr



© Antoine Collin

PLACE MASCHAT

Le chantier se poursuit dans le centre ancien : le terrassement de la place est terminé, les bordures ont été installées, du béton a été coulé pour profiler la place et le pavage a démarré. En ce début d'année, les entreprises vont procéder par anticipation à l'installation d'une partie du futur réseau de chaleur et les travaux vont débiter sur le parvis de la Cité de l'accordéon et des patrimoines.



● Etude de Soraya Hocine – photographie de Thérèse Bonney, Ville de Paris / Bibliothèque Historique

HISTOIRE DE NOTRE VILLE

Marie Cottoli (1879-1973)

Le 25 novembre dernier, la Ville de Tulle a dévoilé une plaque en l'honneur de Marie Cottoli sur la place Paul-Delvecchio.

Femme d'affaires et mécène éclairée, Marie Cottoli a permis le renouveau de la tapisserie d'Aubusson en y associant la création contemporaine et les artistes de son temps tels Picasso, Dufy, Cocteau, Sonia Delaunay, Miro, Hélène Boucher et Matisse.

Marie Cottoli est née Marie-Mathilde-Pétronille Bordes à Tulle le 8 novembre 1879, au 20 rue du Trech. Son père, Armand Bordes, y tient alors un commerce. Elle passe son enfance à Tulle avant de « monter à la capitale » avec sa famille (1895). Malgré son jeune âge, Marie s'affirme déjà en ne montrant aucun intérêt pour la vie de famille ou les études. Mariée deux fois, à Jean-Baptiste Plantié (préfet) puis à Paul Cottoli (sénateur), Marie développe son goût pour les tissus et les œuvres d'art.

Femme d'affaires, elle deviendra une éditrice textile reconnue et une galeriste d'avant-garde. Collectionneuse et propriétaire de la boutique de mode Myrbor, elle confie la création de cartons à des peintres de l'art moderne. Sa marque se diffuse, elle s'associe notamment avec la galerie de Jeanne Bucher de 1935 à 1940. Elle travaille aussi en collaboration avec les lissiers d'Aubusson pour la création de tapisseries somptueuses et de renom comme la célèbre tapisserie de Coventry (Angleterre), la plus grande du monde jamais tissée. Plusieurs voyages outre-Atlantique lui permettent de faire découvrir les tapisseries qu'elle a fait réaliser et d'asseoir sa renommée, comme l'explique l'autrice Paloma Léon qui publiera prochainement un ouvrage sur cette Tulliste.

VACANCES

APPRENDRE LE PHOTOMONTAGE

L'association LUM propose le mardi 20 février de 10h à 12h un atelier pour les 6-14 ans dans les locaux de l'ancienne école Turgot.

Les participants pourront expérimenter une technique artistique pour effectuer un montage photo sans ordinateur grâce à des collages. Cet atelier sera animé par Mathilde Fraysse et un bénévole de l'association. LUM souhaite, à travers différentes actions, promouvoir la photographie contemporaine et l'éducation à l'image fixe. Elle propose des ateliers et intervient en milieu scolaire autour de projets photos.

 **Inscriptions et renseignements au 06 98 81 97 35 ou lumlumasso@gmail.com – Facebook-Instagram**

HOMMAGE

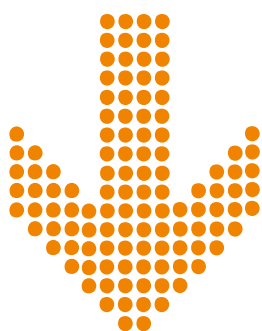
Bernard Chassagne, ancien conseiller municipal en charge des affaires économiques, nous a quittés le 29 décembre dernier. Il a notamment été à l'origine de la pépinière d'entreprises de Souilhac avec l'association Impact. L'ensemble des élus présente ses condoléances à la famille et aux proches de Bernard Chassagne.





DES SERVICES DÉDIÉS À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

La Ville de Tulle, par le biais des actions du service sécurité - domaine public, de la médiatrice de rue et du médiateur urbain, marque sa volonté de développer, au quotidien, un travail de prévention, de médiation et, dans certains cas, de conciliation auprès des habitants. Les services municipaux contribuent à favoriser le bien-vivre ensemble en étant au contact et à l'écoute des Tullistes.



DES SERVICES DÉDIÉS À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

- Les prérogatives de la police municipale sont régies par la loi et encadrées par les pouvoirs de police du Maire. Ces derniers sont d'ailleurs nombreux : ils permettent donc aux agents d'avoir des missions très larges (cf photo d'une commission de sécurité).

LA POLICE MUNICIPALE

« Tulle n'est pas une ville connue pour un taux de délinquance élevé », souligne le Préfet de la Corrèze Etienne Desplanques lors du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) qui s'est tenu en mairie le 17 novembre dernier. Une rencontre entre différents partenaires institutionnels et associatifs pour échanger sur la sécurité dans la Ville-Préfecture sur la période de janvier à octobre. En 2023, la délinquance à Tulle a représenté $\frac{1}{4}$ de la délinquance corrézienne en zone police. Une délinquance contenue avec une forte baisse des cambriolages et une légère hausse des violences envers les personnes. Autour de la table, les acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance partagent ce constat et soulignent l'importance du partenariat entre les différentes institutions pour mener à bien leurs missions.

La création de la police municipale en 2020 a permis d'ajouter un acteur supplémentaire dans la lutte contre l'insécurité et la prévention. En effet,

la police nationale et la police municipale travaillent de concert. Une convention a été signée au printemps 2023 afin de coordonner les différents modes d'actions, les horaires, les missions, l'armement, l'équipement et la communication entre les deux entités. La police municipale est devenue un acteur crédible qui compte dans le paysage local, et surtout sur le territoire communal. Ce service connaît la population tulliste et entretient des liens constructifs avec différents partenaires.

L'activité de la PM est aujourd'hui croissante et équilibrée entre prévention et répression, police administrative et judiciaire. Le service se compose de quatre agents (3 brigadiers chefs et 1 gardien brigadier). Ils patrouillent chaque jour en voiture ou à pied dans le centre-ville. Ils sont identifiables grâce à leur uniforme et sont équipés d'un système de radiocommunication.

Les agents patrouillent en journée ou en soirée de manière aléatoire afin de veiller à la tranquillité publique. Les horaires du service peuvent être

adaptés en fonction des besoins et des événements festifs de la ville. Ils assurent des rondes régulières et travaillent en lien avec le médiateur en cas de troubles de voisinage. « Notre présence sur le terrain nous permet d'échanger avec les administrés, les jeunes, les commerçants mais aussi les agents municipaux (propriété urbaine,...), précise Zouiahia Yemeloun, cheffe de la police municipale. Cette prise de contact nous permet d'être sensibilisés à différentes problématiques dans les quartiers, le centre-ville, les abords des écoles. Nous travaillons en étroite collaboration avec la police nationale, le CCAS, les services de l'Etat, les bailleurs sociaux, le médiateur urbain, les chefs d'établissement... ». Une commission est organisée tous les deux mois avec le médiateur urbain et la médiatrice de rue pour faire un point sur diverses situations rencontrées en ville.

L'équipe de la PM fait beaucoup de sensibilisation auprès des jeunes sur la consommation de stupéfiants aux abords des établissements scolaires. « Mes agents sont particulièrement engagés dans la lutte contre la consommation d'alcool sur la voie publique (un arrêté interdit la consommation d'alcool sur la voie publique de mars à décembre). Des actions préventives sont mises en place, notamment en lien avec la médiatrice de rue, explique la cheffe de la PM. Nous sommes aussi confrontés quotidiennement à des personnes en détresse psychologique pour lesquelles nous devons adapter nos pratiques. L'accompagnement et la participation à la lutte contre les violences intrafamiliales font aussi partie de nos missions ». La police municipale va accentuer en 2024 ses actions dans la lutte contre les logements insalubres et les marchands de sommeil.

Les agents de surveillance de la voie publique (ASVP) complètent les missions de la PM en participant à la surveillance des bâtiments communaux et de la voie publique. Ils contribuent à la sécurisation et à l'encadrement des manifestations. Ils peuvent dresser

des contraventions liées notamment au stationnement ou au défaut d'assurance des véhicules.

La coordination des actions de prévention et de répression permet à la police municipale de remplir efficacement ses missions de sécurité publique, contribuant ainsi à assurer la tranquillité des habitants de la ville de Tulle.

LA MÉDIATION SOCIALE ET DE RUE

Depuis 2020, la Ville de Tulle a renforcé le Centre Communal d'Action Sociale avec la création d'un poste de médiatrice de rue. Martine Maison va à la rencontre du public précaire pour l'aider à renouer un contact avec la société et rétablir ses droits : « en 2023, j'ai assuré la domiciliation de 160 personnes (adresse administrative pour les personnes sans domicile stable), ce qui me permet d'être identifiée par les personnes dans le besoin. Aujourd'hui à Tulle, j'accompagne une dizaine de personnes sans domicile et une trentaine en domicile précaire. Le public que je rencontre et/ou que je reçois est de plus en plus jeune (36 ans en moyenne) et en majorité masculin ».

La médiatrice travaille en transversalité avec de nombreux partenaires comme la Maison de la Solidarité Départementale, les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP), le Centre Hospitalier, les services municipaux et aussi la Maison d'arrêt de Tulle pour anticiper les sorties de prison. « Ces partenariats se sont développés depuis mon arrivée et permettent aujourd'hui de mener des actions de prévention concrètes comme avec l'association Addictions France et le centre de soins du Centre hospitalier qui organisent des permanences. Il y a aussi un accueil de jour tous les matins au Secours Populaire et trois après-midis par semaine à la Croix Rouge. Les personnes peuvent se mettre à l'abri quelques heures, prendre une collation et laver leurs vêtements ».

En parallèle de ses missions avec le public précaire, Martine Maison participe à de nombreuses réunions avec

LES CHIFFRES / CLÉS

4

AGENTS PM, 5 ASVP, 1 MÉDIATRICE DE RUE, 1 MÉDIATEUR URBAIN VEILLENT À LA TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

31

% DES DEMANDES RECUEILLIES PAR LE MÉDIATEUR URBAIN SONT DES SOLLICITATIONS AUPRÈS DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

16

% DES PERSONNES DOMICILIÉES AU CCAS ONT RETROUVÉ UN LOGEMENT STABLE EN 2022

1

ÉQUIPE MOBILE SANTÉ-PRÉCARITÉ DU CENTRE MÉDICO PSYCHOLOGIQUE SERA DÉPLOYÉE EN 2024

68

INTERPELLATIONS ONT ÉTÉ RÉALISÉES PAR LA PM EN 2023 (IVRESSE, INFRACTION, ALCOOL AU VOLANT, DÉGRADATION...)

RENCONTRE AVEC UNE ASSOCIATION



JULIE CHAOU
ASSISTANTE SERVICE SOCIAL ADDICTIONS FRANCE

TULLE MAG: *Qu'est-ce qu'une addiction ?*

C'est une maladie. Une dépendance à l'alcool, au tabac, au cannabis, aux médicaments psychotropes, aux drogues illicites... qui entraîne une perte de liberté dans sa consommation. Le plaisir devient un besoin.

TULLE MAG: *Quelles actions avez-vous mises en place à Tulle ?*

L'association Addictions France propose des permanences les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois dans les locaux du Centre Communal d'Action Sociale. Je reçois les personnes majeures sur rendez-vous (consultations confidentielles, anonymes et gratuites). Lors des premiers échanges, c'est moi qui évalue quel peut être le besoin et ensuite je les oriente vers des professionnels ou des structures. Il s'agit d'une prise en charge globale de la personne sur le plan médical et social. Une infirmière est présente avec moi pour assurer des consultations (sans acte technique) pour évaluer la situation des personnes, effectuer un suivi médical... Nous avons également des permanences à la Maison de santé des 7 Collines avec un médecin (1 fois/mois) et une psychologue (tous les 15 jours). Depuis quelques mois, nous proposons un accueil mobile dans le quartier de la gare (le 1^{er} vendredi matin du mois place Smolensk) pour les personnes sans prise en charge. Avec la médiatrice de rue du CCAS, nous sensibilisons le public aux risques et aux dispositifs existants. Il s'agit avant tout de tisser du lien avec ces personnes. Depuis cinq ans, j'assure aussi des permanences à la maison d'arrêt de Tulle pour accompagner les détenus (volontaires ou sur décision de justice) dans leurs démarches de soins. Le développement des permanences en milieu ouvert me permet aussi de mieux les accompagner lors de leur sortie. Il y a un vrai suivi des situations.

TULLE MAG: *Y a-t-il une évolution dans la consommation des produits ?*

On note une évolution de la polyconsommation chez les personnes de manière générale. L'alcool est souvent un dénominateur commun dans le profil de nos usagers car il est banalisé et facile d'accès. Il y a aussi l'arrivée de nouveaux produits avec des molécules synthétiques, des produits plus forts qui procurent une sensation de manque très rapide. Dans nos prises en charge, nous sommes aussi attentifs aux pathologies psychiatriques qui peuvent expliquer une évolution de la consommation. Notre équipe est pluridisciplinaire (professionnels médico-psycho-sociaux), ce qui nous permet de suivre des profils très variés, toutes les situations sont différentes. En 2023, Addictions France a accompagné 69 personnes et reçu 200 personnes en rendez-vous, toutes permanences confondues sur Tulle. Les personnes peuvent nous contacter volontairement, nous être orientées par des professionnels ou par décision de justice.

 www.addictions-france.org – 05 55 74 04 45



- La police municipale contrôle administrativement les commerces et débits de boissons dans un souci de prévention et d'accompagnement.

les partenaires institutionnels ou associatifs pour coordonner au mieux les actions. « Tulle est une Ville-Préfecture qui attire le public pour un accès aux services, souligne la médiatrice. Le public en difficulté ou en situation précaire n'est pas forcément un public violent. L'accompagnement de ces personnes prend du temps, notamment auprès des jeunes qui ont souvent eu un parcours chaotique et qui n'accordent pas leur confiance facilement ». La Ville de Tulle s'est engagée dans la prise en charge des personnes précaires et fragilisées mais les situations sont de plus en plus complexes et les besoins explosent : « la crise économique, l'inflation, les expulsions locatives ont aggravé la situation des publics fragiles. Il reste encore beaucoup à faire sur le territoire pour répondre véritablement à la demande », conclut l'agent.



- Les policiers municipaux sont équipés d'une caméra mobile, adossée à l'uniforme, qui permet d'enregistrer les interventions. Les personnes sont informées de son déclenchement.



● Le médiateur Didier Peuch peut solliciter le centre technique municipal pour des relevés d'alignement entre le domaine public et privé.



● Martine Maison reçoit avec ou sans rendez-vous au Centre Communal d'Action Sociale, quai Gabriel-Péri.

LA MÉDIATION URBAINE

Toujours soucieuse d'assurer une écoute attentive de ses habitants, la Ville mobilise de nombreux services pour répondre aux sollicitations des administrés. Le médiateur urbain Didier Peuch fait partie de ceux qui contribuent à maintenir une certaine qualité de vie à Tulle. Un interlocuteur parfaitement identifié par les Tullistes qui le sollicitent régulièrement pour résoudre des conflits de voisinage, signaler des problèmes de voirie ou d'entretien, de nuisances (humaines ou animales), des incivilités, etc. « Chaque année, je reçois environ 300 sollicitations et une centaine par l'intermédiaire du stand des élus sur les

marchés », précise l'agent municipal. Les demandes sont très variées, il faut avoir une bonne connaissance de l'environnement territorial et local. « J'essaie dans la mesure du possible d'apporter une solution viable aux diverses demandes. Pour cela, je m'appuie sur le cadre légal bien évidemment, mais aussi sur les compétences de différents interlocuteurs comme le défenseur des droits, l'association des médiateurs des collectivités territoriales, le Centre Communal d'Action Sociale, la police municipale,... ». Un travail en transversalité pour résoudre les problématiques ou les conflits dans des délais raisonnables.

Le médiateur travaille également en lien direct avec la police municipale.

Installés dans les mêmes locaux, les deux services échangent régulièrement sur diverses situations : « nous pouvons dans certains cas recouper des informations en cas de conflits de voisinage, de nuisances ou d'incivilités par exemple, explique Didier Peuch. Cela peut nous permettre de résoudre des problèmes plus rapidement ou d'enclencher des procédures si besoin ». En poste depuis 2009, le médiateur urbain ne constate pas d'augmentation des demandes, mais il relève que de nombreuses situations pourraient être résolues sans son intervention si les gens communiquaient davantage entre eux. La médiation est encore aujourd'hui un enjeu majeur pour conserver un cadre de vie apaisé en ville.

LES INFOS EN PLUS

VIDÉO PROTECTION

Lors du Conseil municipal du 12 décembre 2023, les élus ont adopté l'installation de caméras de vidéo protection aux entrées de ville et dans certains quartiers dans les prochains mois.

Une étude sera menée en concertation avec les services de l'Etat pour définir l'implantation de ces caméras. La Ville n'installera pas de centre de supervision. Les enregistrements seront consultables a posteriori, en fonction des besoins (délinquance, enquêtes, dégradations...). Leur installation à des endroits stratégiques de la ville contribuera à maintenir un sentiment de sécurité tout en permettant aux autorités d'élucider certains faits.



LES CHAMPIONS DE LA GALETTE



La sixième édition du concours de l'épiphanie de la Corrèze a permis de mettre en valeur les créations des artisans. Feuilletage, crème, odeur, texture... les savoir-faire de tous les candidats ont été salués.



TÉLÉTHON 2024



Défis sportifs, animations musicales, stands gourmands... les bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts pour cet événement solidaire. En 2023, les animations organisées à Tulle ont permis de récolter 9 500€.

QUAND LES *Tullistes*



SANS FAUSSES NOTES



Le Conservatoire de Musique et de Danse a organisé un concert des Orchestres à la salle de l'Auzelou mi-décembre. Un événement pour les élèves et les professeurs ravis de se produire en public.



UN MOMENT DE CONVIVIALITÉ



17 locataires de la résidence se sont retrouvés pour partager le traditionnel repas de Noël. Le personnel du CCAS et les élus ont trinqué avec les convives avant de leur remettre un colis gourmand.

ils l'ont fait!



© Antoine Colin

TOURNOI DE BASKET 3X3



La première édition de cet événement, organisé par le service jeunesse, a eu lieu le 4 et 5 janvier dernier au CCS. Cette discipline, présente aux prochains Jeux Olympiques de Paris, a attiré 26 jeunes participants de 11 à 17 ans.



DÉFIS SOLIDAIRES



Les enfants de l'école Turgot se sont mobilisés en décembre pour les Restos du cœur. Ils ont collecté 78 kg de denrées alimentaires et réussi à parcourir 218 km en courant.

FONT VIBRER LEUR ville



UN BEAU SUCCÈS



L'EHPAD du Chandou a organisé cette année un petit marché de Noël. L'ensemble des bénéfices seront reversés au profit de l'association ANIMA.



TULLE FÊTE NOËL



Batman, Harley Quinn et le Joker ont donné le top départ des animations au village de Noël. Un show inédit et percutant qui a subjugué les petits comme les grands.

les rendez-vous

18 JANVIER AU 24 FÉVRIER

25 JANVIER AU 3 FÉVRIER

MARDI 6 FÉVRIER

SAMEDI 10 FÉVRIER

MARDI 20 FÉVRIER

13 AU 18 FÉVRIER

SAMEDI 17 FÉVRIER

1,2,3,7,8 ET 9 MARS

SAMEDI 16 MARS

16 ET 17 MARS

DIMANCHE 17 MARS

SAMEDI 23 MARS

23 ET 24 MARS

SAMEDI 6 AVRIL

VENDREDI 5 AVRIL

SAMEDI 27 AVRIL

RECENSEMENT 2024

Les agents recenseurs sillonnent la ville pour cette enquête obligatoire

FESTIVAL BLEU EN HIVER

Théâtre de Tulle, Brive et place Gambetta
dubleuenhiver.fr

DON DU SANG

14h30 à 19h, salle Latreille

JEAN FERRAT *

20h30 salle de l'Auzelou par Jean-Marc Boutet. **12€**

ATELIER PHOTOMONTAGE

10h à 12h, pour les 6-14 ans ancienne école Turgot avec l'association LUM. **10€**

HOORA

La salle des Lendemains qui Chantent organise des concerts, des ateliers, des événements autour du hip-hop
deslendemainsquichantent.org

MC SOLAAR

20h, salle de l'Auzelou avec le célèbre rappeur français et en première partie : Lazuli & Angie et KillAson. **35€**

CABARET DU TRECH 2024 *

Six représentations sont prévues à la salle de l'Auzelou pour découvrir la nouvelle création « attention à la marche »
communelibredutrech.fr

KARAOKE LIVE !

20h30, à la salle Des Lendemains qui Chantent avec le groupe Okay Monday. **12€**

SALON DU CHOCOLAT *

10h à 18h, salle de l'Auzelou avec de nombreux stands et démonstrations. **2€**

SEMI-MARATHON *

Inscription sur ok-time.fr/competition/semi-marathon-de-tulle-2024

SALON SÉNIORS

10h à 16h30, salle de l'Auzelou avec de nombreux stands, des tables rondes et des animations. **GRATUIT**

CONCERT DE PRINTEMPS

20h et 16h, pour écouter l'orchestre d'harmonie à la salle Latreille. **5€**

PORTES OUVERTES

Les CFA Tullistes accueillent les futurs apprentis durant cette journée. 8h30 à 12h30 visite libre et sur rdv de 13h30 à 16h (sauf le CFAI de 8h30 à 12h30)

YVES JAMAÏT

20h30, salle de l'Auzelou pour découvrir son nouvel album. **34€**

CHANTAL LADESOU

20h30 salle de l'Auzelou avec son nouveau spectacle « On the road again ». **44€**

* SPECTACLE

SAMEDI 10 FÉVRIER



L'association Tulle Accueille propose un spectacle sur Jean Ferrat. Depuis plus de 20 ans, Jean-Marc Moutet se glisse dans la peau du chanteur et évoque son parcours. Une évocation théâtralisée pour mieux connaître l'homme et comprendre son œuvre.

🍀 Samedi 10 février à 20h30, salle de l'Auzelou. 12€

* CABARET DU TRECH

1, 2, 3, 7, 8 ET 9 MARS



Le 41^e Cabaret du Trech s'intitule « Attention à la marche ! » : le père Chazal et son épouse, après avoir sillonné toute la France avec leur van, sont de retour dans leur Corrèze natale. Humour, chant, clin d'œil à la politique locale... tous les ingrédients seront réunis pour les six représentations à venir.

🍀 20h30 salle de l'Auzelou sur réservation : www.communelibredutrech.fr

* SALON DU CHOCOLAT

16 ET 17 MARS



Le Lions club organise la 4^e édition du salon du chocolat et des saveurs étonnantes. Le public pourra découvrir des pièces réalisées par les apprentis du CFA 13 vents, participer à des ateliers, assister à des démonstrations et se faire plaisir avec les gourmandises des exposants.

🍀 A partir de 10h, salle de l'Auzelou av. Lieutenant-Colonel Faro. 2€ pour les plus de 14 ans

* SEMI-MARATHON

DIMANCHE 17 MARS



Le Tulle Athletic Club organise son 32^e semi-marathon dans les rues de Tulle. En complément de cette course de 21 km, un parcours de 5 km prendra la direction de la vallée. Ces épreuves à label régional sont qualificatives pour les championnats de France de semi-marathon et de 5 km.

🍀 Départs simultanés à 10h au stade Alexandre-Cueille. Inscriptions sur ok-time.fr

MAJORITÉ MUNICIPALE

QUARTIERS LIBRES

La vie des quartiers rythme la vie de la cité avec pour chacun des spécificités sociales, culturelles, topographiques, urbanistiques, architecturales qui dessinent des identités, forgent au fil du temps un sentiment d'appartenance, d'identification, tissent un lien sensible qui nous fait aimer un lieu, un paysage, une rue, une ville.

Au coeur de ces espaces urbains, les associations de quartier sont l'émanation de citoyens aux objectifs et intérêts différents mais dont le socle commun est d'être ensemble, construire, partager des projets, des moments de vie conviviaux, solidaires collectivement.

Association des Jardins ouvriers répartis sur quatre sites de la ville, association de la Colline des Fages, Association Jeunesse Culture Virevialle, de la Croix de Bar Les Barjous, la commune libre du Trech, association Des Amis des quais de la cathédrale, la nouvelle association des voisins de la Céronne attachée au quartier de Cerice, l'association des Amis de Mulatet qui fédère les entreprises de la zone industrielle ou celle des Amis de la fontaine de Maure... La liste est longue (non exhaustive) de ces associations à la dynamique ancrée dans le présent. Le quartier laisse aussi la place à une rue, celle de la Barrière et de ses Amis ou la rue du Canton.

Dans le cadre du projet de Ville 2020-2026, l'équipe municipale avait porté dans son programme des propositions en faveur d'une plus grande proximité entre élus et citoyens. Une des propositions tenait dans la création de conseils de quartier. Après consultation, le choix a été fait par la municipalité de soutenir les projets des associations de quartier au cas par cas, en fonction de ses moyens et cela au-delà des aides apportées par la Ville dans le cadre de son soutien annuel d'1M d'euros.

La construction cet hiver d'un terrain multisports à Virevialle, à la place d'un ancien terrain de sport hors d'usage, illustre ce compagnonnage entre la Ville et les associations de quartier autour d'un projet venu d'une demande des habitants et peaufiné en lien avec l'association de quartier.

Les permanences des élus chaque premier samedi du mois sur les marchés s'inscrivent dans ce souci de proximité entre élus et administrés, « à portée d'engueulade » mais pas que, dans une volonté de réactivité et d'efficacité au quotidien.

En ces temps incertains, nous pouvons reprendre à notre compte la devise des Virevialoux de l'AJCV : être bien ensemble !



SERGE HULPUSCH

Conseiller municipal délégué à la Vie des quartiers et à la Démocratie participative

OPPOSITION MUNICIPALE

Les membres de l'Opposition tulliste vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024, qu'elle soit propice à vous apporter joie et santé dans la plénitude de vos moyens.

GUEULE DE BOIS • Le dernier conseil municipal fut un vrai calvaire pour la Majorité tulliste qui a dû entériner, contrainte voire forcée par les faits divers, le déploiement de plusieurs caméras de surveillance dans l'espace public afin de circonscrire une criminalité galopante, se déclinant entre incivilités et attaques à l'arme blanche. Il est toujours difficile pour des élus de gauche de faire fi d'un angélisme sollicité, bien souvent, pour masquer le réel. Malheureusement, ce déni est de moins en moins accepté par nos concitoyens et ces derniers n'hésitent plus à apostropher le Maire de Tulle avec véhémence afin d'évoquer un corps social en pleine dérive.

TULLE, LA VILLE AUX DEUX VISAGES • Les Tullistes voient se dessiner une réalité de plus en plus marquée. Entre huit heures du matin et dix-huit heures du soir, la ville est investie par des actifs qui viennent remplir leur engagement professionnel. Puis le soir, dès leur départ, une cour des miracles apparaît dans l'espace public où elle se déploie selon ses fantaisies. A titre d'exemple, nous pourrions citer ces deux jeunes filles préadolescentes qui, début janvier, ont été agressées avec un couteau sur la zone du cinéma de Tulle. Sous la contrainte, elles ont dû remettre leur téléphone portable et leur patinette électrique. Leur témoignage publié sur le réseau social Facebook souligne l'intensité de leur peur et la violence de leur agresseur.

LE DEVOIR DE RÉAGIR • La Majorité doit prendre enfin conscience que notre corps social se disloque et elle doit chercher à endiguer l'accroissement des comportements déviants. Nous continuons de perdre les classes moyennes qui préfèrent éviter d'être confrontées à ces difficultés et s'installent logiquement dans les communes périphériques. Notre ville se paupérise dramatiquement et nous ne possédons plus une hétérogénéité garantissant l'équilibre et l'harmonie du vivre ensemble. Pour l'Opposition tulliste, il faut réagir, il n'est pas question de céder au défaitisme. De ce fait, les effectifs de la police municipale doivent être renforcés pour amplifier l'amplitude horaire de leur présence et de leurs actions. Afin de veiller à leur sécurité et à celle des Tullistes, nous sommes partisans qu'ils soient au plus vite équipés de tazer.

LE DÉTROUSSEUR DE LA VEUVE ET L'ORPHELIN • L'ancien Maire-adjoint à la sécurité de la Ville de Tulle qui devait être la pierre angulaire de cette mandature a été une fois de plus condamné en appel. Ce dernier ayant détourné 20 000 euros au préjudice des œuvres sociales de la police nationale se voit infliger six mois de sursis probatoire, une interdiction d'exercer comme policier durant un an. A ce jour, il est toujours élu municipal à Tulle...



RAPHAËL CHAUMEIL

Conseiller municipal d'opposition

Tulle mag mars

Le service communication prépare actuellement un Tulle mag hors-série dans le cadre de l'ouverture de la Cité de l'accordéon et des patrimoines en avril. Ce magazine sera donc entièrement consacré à ce nouvel équipement culturel. Il sera à retrouver dans vos boîtes aux lettres à partir du 6 mars.



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.ville-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain, est à votre disposition. Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93

Bac jaune

Il est désormais possible de déposer dans le conteneur ou la colonne jaune tous les emballages en métal, papier, carton, les briques alimentaires et l'ensemble des emballages en plastique sans exception. Les 3 règles à retenir :

- C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le conteneur ou la colonne jaune !
- Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- Déposez vos emballages en vrac (pas dans des sacs) dans le conteneur ou la colonne jaune.



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le TulleMag ? N'hésitez pas à contacter la mairie ou à le signaler à votre facteur.

TULLE mag

n° 174 - janvier / février 2024

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat, Antoine Colin

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Impression : Maugein imprimeurs sur papier issu de forêts gérées durablement

Disponible en braille à la médiathèque 100% sans publicité

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : janvier / février 2024

TULLE • BRIVE • UZERCHE (19)

HOORA!



13-18
FEVRIER
2024

MC • SOLAAR • SILENT LEGACY • SONGE • TRACY DE SA • LA RELÈVE •
DANYL • KILLASON • LAZULI + ANGIE • JUSTE SHANI • HUNAM • SOLONE •
LORYAS • ANZU • RISMOUZ • ZED CHRIST • JULIE DOSSAVI •
DJ PROD • EEKONE • "ALLONS ENFANTS" • "RHEINGOLD" •
"THE CHASE" & THÉO BROCARD • LA CIE HERVÉ KOUBI...

CONCERTS • ATELIERS • PROJECTIONS • FLASHMOBS
BLINDTEST • CONFÉRENCES • RENCONTRES

INFOS ET RÉSERVATIONS : DESLENDEMAINSQUICHANTENT.ORG